



L'heure juste

Volume 11 / numéro 10 / 16 décembre 2004

Ouf !

Ouf ! était le thème d'une récente rencontre qui a réuni les cadres de la Direction des opérations. Un thème tout à fait à l'image de la vie d'aujourd'hui et de l'année 2004 au SPVM.



Amorcée par le basculement en mode optimisation de janvier, 2004 a posé le constant défi de s'approprier les mesures retenues, de les confronter à la réalité du quotidien et de faire des ajustements, inévitables et incontournables dans une grande organisation qui mise sur des humains pour offrir des services à d'autres humains.

De nouvelles structures ont également dû être développées pour faire face plus efficacement au phénomène des gangs de rue, qui, à la suite d'incidents violents relatés par les médias au cours de l'été, a préoccupé la population et menacé son sentiment de sécurité. Interventions concertées impliquant des partenaires variés, actions intégrées inspirées tour à tour de recherche, de prévention, de répression et de communication font plus que jamais partie de nos opérations.

Parallèlement à des dossiers des plus opérationnels, tels que la gestion d'un nombre record de services d'ordre sans aucun incident déplorable, diverses manifestations festives ont été organisées pour souligner le 25^e anniversaire de l'arrivée des policières au SPVM.

Dernière de ces activités, le colloque sur la conciliation famille/travail a « donné le temps » de faire le point sur la situation actuelle et d'envisager des moyens « Pour aller plus loin ensemble ». Une nouvelle politique en matière de conciliation famille travail a été lancée à la fin du colloque. Elle sollicitera autant l'employeur que les syndicats pour la recherche de solutions viables et applicables en vue d'atteindre un meilleur équilibre. Tout un programme, qui laisse croire que l'année qui vient sera aussi fort occupée, dès janvier.

Ainsi que l'a écrit Jean-Louis Gauthier, « Les Fêtes sont l'occasion de rendre hommage à tous ceux et celles qui, par leur seule présence, nous aident à devenir de meilleures personnes et ajoutent de la dimension, de la profondeur à notre existence ».

Ceci est aussi vrai pour les organisations et ceux qui leur donnent corps, les font vivre. En cette fin d'année, laissez-moi vous redire ma fierté d'appartenir à une organisation où des gens compétents et dévoués contribuent chaque jour, à leur manière, à ce que les choses soient faites au mieux.

Bien que plusieurs devront assurer le service à la population à un moment ou à l'autre de la période des Fêtes, je vous souhaite à tous de faire un pas vers la conciliation famille/travail en vous ménageant des moments privilégiés auprès d'être chers.

Et que la prochaine année soit faite de paix, de tolérance et de sérénité !

L'heure juste est une publication
de la Section des communications stratégiques du SPVM

Rédactrice en chef : Marie Bourque (280-4255)
Comité de rédaction : Danielle Barbeau, Louise Boisvert, Anne Hallée, Mireille Lux, Nathalie Michaud, France Moreau et André Poirier

Collaboration : Ginette Gascon et Isabelle Guérin

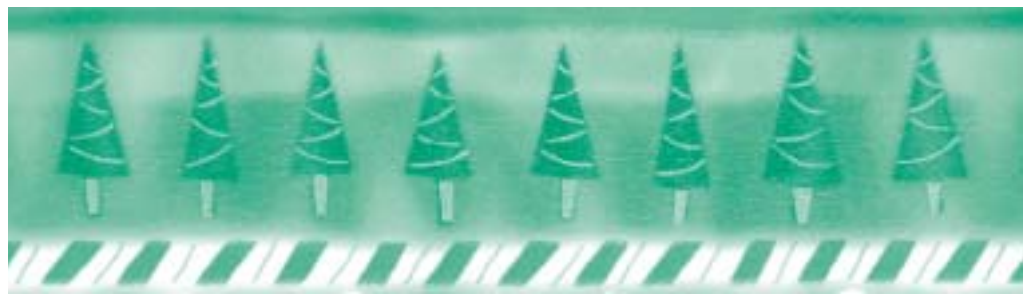
Graphisme : Monique Duval

Coordination : Norman Hogue

Photographie : Division de l'identification judiciaire

Impression : Sisca

Distribution : Module Courrier (SPVM)



Nous irons plus loin ensemble

par Lison Ostiguy



Voilà ! Mission accomplie ! Le colloque du 25^e des policières s'est bellement réalisé. Je tiens à remercier les membres du comité organisateur, ainsi que tous ceux qui ont contribué de près à l'organisation de ce colloque, nommément

Martine Beauchemin, Valérie Courville, Mélanie Diliberto, Françoise Fournier, Isabelle Labrèche, Ian Lafrenière, Marie-Madeleine Lafrenière, François Landry, Guylaine Lavoie, Véronique Lavoie, Claude Leclair, Alain Legault, Nathalie Letendre, Sylvie Létourneau, Nathalie Michaud, Solange Noël, Georges-André Parent, Isabelle Perron, Charles Rabbat, Alain Simoneau, France Thibault et Hoanh Van Dam.



Lors du colloque, un hommage a été rendu à madame Louise Gagnon-Gaudreau, directrice générale de l'École nationale de police du Québec, qui reçoit ici des fleurs d'Eugénie, possible membre de la relève, sous l'œil amusé, (de gauche à droite) de messieurs Michel Sarrazin, directeur du SPVM, Georges Painchaud, président du Syndicat des policiers et policières de Montréal, Jacques Chagnon, ministre de la Sécurité publique du Québec, et de madame Lison Ostiguy, adjoint au chef du Service à la communauté de la région Est.

En janvier, il y aura un suivi au colloque. Vous aurez alors l'occasion de consulter sur le lecteur K des documents à ce sujet. Nous vous tiendrons informés de tout développement.

En janvier également, débiteront les travaux des comités chargés de rechercher des mesures applicables qui concrétiseront

pour tous les différents groupes d'employés la nouvelle politique de conciliation famille/travail lancée lors du colloque. Encore un dossier à suivre de près !

Merci une fois de plus à tous ceux qui, organisateurs, conférenciers ou participants, ont donné vie à ce colloque.

Êtes-vous un policier de type internaute?

Vous pourriez participer à l'étude d'un projet pilote de formation

Consultez la page d'accueil de Sigal



Implantation du système SITI II : de nombreux efforts récompensés

par Marie-Anne Andrieu

Depuis l'avènement de la Police de quartier, les transactions de répartition des appels d'urgence et les interrogations des banques de données policières sollicitent le système quatre à cinq fois plus souvent qu'en 1996-1997. Il fallait donc se pourvoir d'équipements et d'infrastructures répondant davantage aux critères de rapidité et d'efficacité de notre service.



C'est donc quinze ans après l'introduction du SITI I (1989) et à la suite de dix années d'analyse et de travail que la nouvelle version SITI II est enfin devenue disponible et prête à être implantée. Du 3 mai au 11 juin 2004, plus de 2500 policiers ont reçu la formation, et près de 460 véhicules ont été adaptés pour accueillir la nouvelle technologie.

Le 2 novembre dernier, l'ensemble de ces réalisations était reconnu lors d'une rencontre amicale au Quartier général. Monsieur Yves Charette, directeur adjoint à la Direction des opérations, l'inspecteur chef Carol Maltais, chef de la D.T.A. durant toute la période d'implantation, et les membres de la Section de la formation recevaient « l'équipe SITI II » au grand complet, afin de les féliciter pour la rigueur et l'implication dont ils ont fait preuve et qui ont permis à ce projet de remporter le succès que nous connaissons.

Les membres du comité directeur, l'équipe de réalisation, les coordonnateurs et diffuseurs de la formation ainsi que les partenaires en support ont participé à des retrouvailles chaleureuses, qui ne laissent aucun doute sur la qualité de leur collaboration.

M. Charrette parlait de l'aventure SITI II en mentionnant qu'elle est de celles qui finissent bien. Qui sait, elle pourrait se reproduire! Rendez-vous pour le SITI III ?...



Le directeur adjoint Yves Charette, chef de la Direction des opérations.

Pour répondre à l'appel lancé dans une précédente livraison de *L'heure juste*, la Direction des opérations a demandé à Nathalie Pelletier d'entreprendre une collaboration suivie dont le but est de faire mieux connaître le travail des membres du personnel civil du SPVM. Après son article sur Micheline Sawyer, dans notre dernier numéro, Nathalie nous présente une autre employée émérite.

Chantal Gauthier – Une employée méticuleuse

par Nathalie Pelletier



Son patron dit d'elle qu'elle est une personne très travaillante, compétente, ponctuelle, qui connaît bien son métier, scrute tous les détails, qu'elle a un sens pratique et efficace et qu'elle aime trouver des solutions aux problèmes.

Ses collègues disent d'elle qu'elle est une femme d'équipe, une employée méticuleuse. La contribution exceptionnelle et le dévouement enthousiaste de Chantal Gauthier ont d'ailleurs été salués par le commandant Alain Larivière lors de l'assemblée de direction locale du 7 octobre dernier. L'assemblée a applaudi l'engagement sans faille de madame Gauthier qui s'est dite honorée par un tel geste pour un rendement, qu'en toute humilité elle ne considère pas exceptionnel.

En fait, en plus de souligner la qualité de l'ensemble de son travail, on voulait faire ressortir un événement particulier, à savoir une économie substantielle réalisée grâce à sa vigilance. Depuis la décentralisation des comptes de téléphones cellulaires, la

vérification des factures incombe à l'unité. Avec l'implantation d'un nouveau système de facturation chez Bell Mobilité, le Service avait été avisé de la probabilité de retards de facturation. De fait, au mois d'août, les unités ont reçu la facture qui couvrait la période du 1^{er} au 31 mai. Madame Gauthier a alors constaté que le total facturé était anormalement élevé. En scrutant davantage, elle

s'est aperçue que plusieurs sommes avaient déjà été perçues : par exemple, les montants afférents aux forfaits de base ont été facturés deux fois. Madame Gauthier a donc fait plusieurs appels pour faire part de l'erreur à Bell Mobilité. Après discussion, le responsable et elle se sont aperçus que cette erreur se répétait pour plusieurs appareils du Service. À la blague, elle raconte qu'elle a fait tellement d'appels au responsable de Bell Mobilité, qu'il a reconnu sa compétence et lui a offert un emploi.

Le Service n'a toutefois aucunement l'intention de laisser partir une employée aussi compétente, qui, grâce à son initiative d'informer les autres unités de la situation, a permis à plusieurs d'entre elles de réaliser des économies substantielles totalisant 16 000 \$.

Cet exemple précis mérite d'être cité, mais il ne doit pas faire perdre de vue le haut niveau du rendement habituellement démontré par Chantal Gauthier, en toutes circonstances.

Avis de recherche

par Marie Bourque

Vous reconnaissez-vous sur l'une ou l'autre des ces photos ? Ou y reconnaissez-vous quelqu'un ? Êtes-vous membre actif de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) ou l'avez-vous déjà été ? En connaissez-vous un membre encore actif ou encore un autre qui a raccroché ses cordes vocales tout en demeurant actif au SPVM, qui ne figurent pas sur ces photos ? C'est le temps ou jamais de faire prendre contact avec vos relations et de diffuser la bonne nouvelle !

Tous les membres actuels ou passés de la Symphonie vocale, toujours actifs au SPVM, sont recherchés.

N'ayez aucune inquiétude! Il ne s'agit pas de les faire chanter ! Pas dans le mauvais sens du terme en tout cas !



La Symphonie vocale lors de diverses prestations à des époques différentes.



En 2006, la Symphonie vocale de la FPPM aura 50 ans. On organise présentement une multitude d'activités pour souligner cet anniversaire d'or. Si vous avez fait partie de la chorale et êtes toujours actifs au SPVM, n'hésitez pas à entrer en communication avec les organisateurs dès maintenant, soit par le biais de la Fraternité (514) 527-4161, soit directement, par téléphone (514) 258-0475 ou par courriel (symphonie@fppm.qc.ca). Vous croyez que 2006 est très loin ? C'est pourtant à nos portes quand on cherche à réunir autant de personnes. Merci à tous de nous aider en ce sens.

La Symphonie vocale se souvient

par Marie Bourque



La Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Cette année, le Service de police de la Ville de Montréal, la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, l'Association de bienfaisance et de retraite (ABR) et l'Association des policiers et policières retraités de Montréal (APPR) ont uni leurs forces pour contribuer aux célébrations soulignant simultanément trois événements : le Jour du souvenir 2004, le 100^e anniversaire de l'Oratoire St-Joseph et le 25^e anniversaire de l'arrivée des policières au Service.

Du jeudi 11 au dimanche 14 novembre 2004, plusieurs activités ont été organisées et ont accueilli de nombreux participants. L'exposition du Musée de la police a attiré de nombreux visiteurs ravis. Celle des œuvres des retraités de l'ABR a suscité des commentaires élogieux sur le talent des exposants. Toutefois, le moment le plus marquant des festivités a été, sans conteste, le concert offert par la Symphonie vocale et son invité, le Men's Gospel Choir of the Union Church, à la crypte de l'Oratoire, le samedi 13 novembre.

Chacune des deux chorales a conquis l'auditoire, qui leur a réservé quelques ovations. Avec entrain, les spectateurs ont participé à la prestation du Men's Gospel Choir en chantant

et en battant la mesure. Les pièces interprétées par les deux chorales réunies, dont la populaire *It's a wonderful world*, ont connu un grand succès. Il semblerait que les membres des deux chorales ont tellement apprécié l'expérience qu'ils se promettent de la renouveler dès que possible.

D'ici là, n'oubliez pas que vous êtes tous invités à entendre la Symphonie vocale lors de la traditionnelle messe de Noël, à la Fraternité, le 24 décembre à 20h.



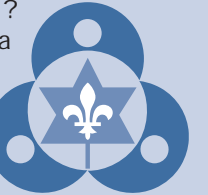
Le Men's Gospel Choir of the Union Church.

Une coopération active : les représentants de la justice pénale

Un thème partagé :
la délinquance sexuelle

par Marie Bourque et Danielle Barbeau

Savez-vous que le comité régional mixte des représentants de la justice pénale de la région du Québec a été mis sur pied, en 1973, pour accroître la communication et la coopération entre les services policiers et les représentants du secteur correctionnel ? Savez-vous que ses membres favorisent la compréhension mutuelle ? Savez-vous qu'il a un rôle conseil et de consultation auprès des ministères ayant des responsabilités reliées à la loi, à la police et aux affaires correctionnelles ?



Le 2 décembre dernier, pour approfondir cette connaissance mutuelle, le comité a organisé une journée thématique sur la délinquance sexuelle où on a notamment fait le point sur le savoir et l'expérience dans la prise en charge des auteurs de violence sexuelle, avec un souci de prendre en compte aussi bien les problématiques reliées aux abuseurs que le point de vue des victimes.

Plusieurs conférenciers ont fait état de travaux conjoints et donné des exemples pratiques de la collaboration entre les différents acteurs du système de justice pénale en matière de délinquance sexuelle, actions qui témoignent de l'efficacité du partenariat, du réseautage et des outils développés en commun auxquels l'assistant-directeur Mario Gisondi, président du comité, a invité les participants à collaborer de plus en plus. « Je veux rendre hommage aux centaines de personnes qui, dans nos organisations, cherchent toutes à cibler des interventions efficaces au-delà des mandats et responsabilités respectifs. »

Ainsi que s'est empressé de le mentionner le directeur adjoint Yves Charette, dans son allocution d'ouverture, ces actions intégrées rappellent les quatre axes d'intervention sur lesquels le SPVM appuie ses actions. Recherche, prévention, répression et communication ont partout leur place lorsqu'il s'agit de comprendre et de régler globalement une situation.

« En 1995, soucieux des besoins des victimes d'agressions sexuelles, nous avons été l'instigateur des enquêtes en matière d'agressions sexuelles en créant une section spécialisée », rappelle-t-il. Puis, en 2002, sans négliger les victimes, nous avons porté notre attention sur l'encadrement et le suivi des délinquants sexuels.

L'Association des directeurs de police du Québec, l'Association canadienne des Procureurs de la couronne, le Bureau des substituts du Procureur général du Québec, la Commission nationale des libérations conditionnelles, la Commission québécoise des libérations conditionnelles, la Gendarmerie royale du Canada, le ministère fédéral de la Justice, le Service correctionnel du Canada, la Direction générale des services correctionnels, la Sûreté du Québec et le SPVM mettent en commun leur solide expertise, dans le respect des rôles respectifs, ainsi que leurs bonnes idées pour rechercher des façons de mieux travailler ensemble, dans la même direction.

Nathalie Valois de la Section sécurité routière et circulation remercie tous ceux qui ont répondu à sa petite annonce publiée dans la dernière livraison de *L'heure juste*. Grâce à vous, elle a trouvé de nombreux copains et copines pour vivre agréablement la soirée corporative de l'Opération Nez-Rouge du 16 décembre 2004.



Un quartier général en sécurité

par Marie Bourque

Si vous ne reconnaissez pas les trois individus qui figurent sur cette photo, ou bien vous n'avez pas une bonne mémoire des visages ou bien vous n'êtes pas venus souvent au QG au cours des dernières années.



De gauche à droite, Michel Masson, France Guay et Jacques Godin.

Aussi loin que s'en souviennent **Michel Hamelin**, responsable de la Gestion des immeubles, la sécurité du Quartier général, que ce soit sur Bonsecours ou sur St-Urbain, a toujours été assurée par une compagnie privée. Les contrats sont octroyés à la suite d'un appel d'offres, tous les quatre ans. La compagnie détentrice du contrat change donc assez régulièrement et elle impose, bien entendu, son uniforme et son manuel de directives. Depuis le 1^{er} janvier 2004, c'est la compagnie Unik qui détient le contrat de sécurité.

Malgré le fait que plusieurs compagnies différentes se soient succédées au fil des ans, une bonne partie des personnes chargées d'accomplir les tâches de surveillance est avec nous depuis plusieurs années. **Michel Masson**, capitaine, assure la sécurité des édifices du Service depuis 1981; **Jacques Godin**, agent, compte 21 années de service à son actif; **France Guay**, pour sa part, est avec nous depuis presque quinze ans.

Tous trois aiment beaucoup leur travail et encore plus depuis le déménagement au nouveau QG. Ils apprécient leur local, beaucoup plus confortable et mieux équipé que ne l'était leur pupitre entre deux ascenseurs dans l'ancienne bâtisse. En fait, ils tiennent tellement à leur travail qu'ils acceptent de changer d'employeur tous les quatre ans, avec comme inconvénient qu'ils repartent toujours à zéro en ancienneté pour les vacances. Malgré leurs longues années de service, ils n'ont toujours que deux semaines de vacances annuelles chacun.

Quatorze employés de la compagnie Unik assurent la sécurité du Quartier général, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par année, même s'il fut un temps où les cadets policiers

étaient chargés des gardes de soir, de nuit et de week-end. Ils sont chargés de l'accueil sécuritaire des visiteurs, qu'ils fouillent au besoin, surtout s'ils ont des colis. Ils doivent aussi effectuer une gestion serrée des différents accès.

Évidemment, on ne peut demeurer aussi longtemps en contact avec des policiers, reconnus pour leur goût des bons tours, et ne pas avoir vécu quelques aventures. Michel Masson se rappelle de la crise du verglas comme la période la plus exigeante de sa carrière : « *On vivait exclusivement pour la bâtisse; on dormait ici, on travaillait en jeans parce qu'on n'avait pas le temps d'aller laver nos vêtements et qu'on n'en avait plus.* » Mais la loyauté et le dévouement rapportent toujours et permettent de créer des liens réconfortants, comme le note Jacques Godin qui a grandement apprécié le soutien offert par les membres du SPVM lorsque sa femme est décédée en 1992.

Il se souvient aussi de plusieurs faits cocasses qu'il ne peut tous relater, mais dont l'évocation permettra peut-être à certains plaisantins de se rappeler de bons moments. Le jeune cadet qui s'était menotté à une chaise sans avoir la clé des menottes fait-il toujours partie du personnel ? France Guay, appuyée par ses deux collègues, mentionne toutefois que ce qui leur est arrivé de plus surprenant au cours de toutes ces années, c'est qu'on ait pris cette photo et qu'on ait décidé de parler d'eux. Ils ne sont pas habitués d'être en vedette.

Ça ne leur est toutefois pas monté à la tête. Ils seront toujours heureux de vous accueillir avec le sourire lors de votre arrivée au QG. Et maintenant que vous les connaissez un peu mieux, pourquoi ne pas les reconnaître en les saluant par leur prénom à votre prochaine visite...

Création du Comité de crise jeunesse

par Caroline Cloutier

Vous vous souvenez probablement de l'automne 2003 lorsque le Service a mis en place plusieurs actions découlant du dossier des enlèvements d'enfant. Lors de ces événements, le Service a pu se rendre compte combien il peut être ardu de rejoindre tous les partenaires qui peuvent être impliqués, en un court laps de temps. Dans cette optique, la Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) a créé le Comité de crise jeunesse (CCJ) qui mise sur la concertation et la coordination entre les partenaires. Ce comité permettra d'augmenter l'efficacité des actions entreprises en situations de crise, lors desquelles la vie et/ou la sécurité d'enfants peuvent être compromises.

Le CCJ aura pour responsabilités de concevoir des plans de réponse et d'en assurer le déploiement. Le Service assumera la coordination du comité et son leadership sera partagé avec les partenaires.

Bref, c'est en améliorant le niveau de préparation des intervenants et en partageant leur expertise que le CCJ assurera une réponse rapide et cohérente aux événements rencontrés.



Gangs de rue

par Caroline Cloutier

La Section des stratégies d'actions avec la communauté a déposé son plan d'action en matière de gangs de rue. Dans le cadre de celui-ci, la SSAC met à la disposition des postes de quartier des outils de prévention adaptés à cette problématique. Un de ces outils est la pièce de théâtre « *Le Prince Serpent* » du théâtre Parminou. Cette pièce s'adresse principalement aux élèves de la sixième année du primaire ainsi que des première, deuxième et troisième années du secondaire. Elle vise à sensibiliser les jeunes au phénomène des gangs de rue et de la prostitution juvénile.

En tout, il y aura 30 représentations réparties de la façon suivante : la région Nord aura neuf représentations, la région Est également neuf, la région Sud en proposera six et, finalement, la région Ouest bénéficiera elle aussi de six représentations. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec votre région.



L'équipe de rédaction vous souhaite

ses meilleurs vœux en cette période

de réjouissances et vous donne

rendez-vous en 2005.



**POLICIER-RESSOURCE
280-BLEU**